

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXII

MONTREAL, VENDREDI, 21 OCTOBRE 1898

No 34

2258

Moyenne de notre Tirage
Pour 1897

2258

NOTRE COMMERCE EXTERIEUR

Nous avons maintenant sous les yeux la situation de notre commerce extérieur pendant les trois premiers mois de l'exercice courant, soit de juillet à septembre inclus. Comparativement aux trois mois correspondants de 1897, il y a, sur l'ensemble, une augmentation de près de \$7 millions, soit \$80,797,395, en 1897, et \$87,655,255, en 1898.

Les importations ont été de \$44,190,170 cette année, contre \$32,990,471 l'an dernier; soit, pour l'exercice en cours, une augmentation de \$11,200,000 en chiffres ronds.

Les exportations sont, au contraire, en diminution de \$4,341,831. Elles avaient été pour les trois premiers mois du dernier exercice de \$47,806,924 et sont tombées cette année, pendant les trois mois correspondants, à \$43,465,085.

TOUJOURS LA MEME CHOSE

On nous communique encore le résultat d'une autre faillite, celle de J. B. Richer, de St Henri.

L'actif réalisé, après vente du stock, était de \$553.52, desquels il y a eu à déduire pour taxes, annonces et frais de vente, etc... inhérents à la faillite \$95.23. Il restait donc à répartir entre les créanciers une somme de \$458.35.

Mais aucune répartition n'a eu lieu, car le propriétaire du magasin occupé par le failli a, grâce au privilège que la loi lui accorde, accaparé le produit net de la vente du stock.

Les créanciers ordinaires sont, comme d'habitude, exclus du partage des dévidendes.

Peut-être à force de toujours répéter la même chose arriverons-nous à mettre en mouvement les principaux

intéressés. Si la prochaine session de la Législature provinciale se passe, sans qu'un amendement efficace change la situation actuelle des créanciers ordinaires des faillis, on ne pourra pas nous accuser d'être resté muet et de n'avoir pas fait appel aux commerçants pour qu'ils surveillent leurs propres intérêts.

Quand un créancier se trouve en présence de pareils résultats, il tempête contre la loi qui permet qu'un seul les dépouille au détriment de tous, mais il borne là son action.

Il y a cependant des Associations de Commerçants qui ne manquent pas d'influence et si elles voulaient s'en occuper et s'entendre entre elles, elles obtiendraient que les fournisseurs ne soient pas totalement évincés du partage des biens des faillis. Qu'elles s'en occupent donc sans retard.

L'IMMIGRATION

On annonce l'arrivée prochaine au Canada de 7,500 colons russes venant du Caucase à destination du Nord-Ouest. Le paysan russe est un homme rude au travail qui ne peut faire qu'un bon colon, d'autant plus qu'il est paisible et frugal.

On a fixé à 35,000 environ le nombre des colons nouveaux qui se sont établis dans l'ouest durant la dernière saison; ce sont des gens maintenant fixés au pays et qui augmentent la population d'autant.

On ne peut guère dire la même chose de tous ceux qui, attirés par les mines d'or de la Colombie Anglaise et du Yukon, sont venus au Canada dans le courant de cette année. La plupart d'entr'eux s'en retourneront après avoir acquis quelque fortune ou dépensé ce qu'ils possédaient. Il ne faut donc pas faire grand fond sur cette population momentanée pour le recensement prochain.

Quoiqu'il en soit de ces derniers, il n'en reste pas moins acquis que, cette année a été bonne au point de vue de l'immigration et d'autant meilleure qu'on ne signale plus, comme par le passé, un exode des nôtres aux Etats Unis.

Encore quelques bonnes années de récolte et de prospérité et bien des préventions contre le climat du Canada auront disparu à l'étranger.

Il y a ici d'immenses étendues d'un sol d'une qualité incomparable qui attend les bras des robustes travailleurs. Ils viendront dès qu'ils seront certains que leurs efforts et leurs peines seront récompensés par d'abondantes moissons.

Pendant longtemps encore le Canada pourra recevoir le trop plein de la population des vieux pays, car c'est par millions que son sol est fertile et l'étendue de son territoire peut nourrir dans l'abondance ceux qui, ailleurs, végètent dans la pauvreté et la misère.

NOS IMPORTATIONS A LA BARBADE

La Barbade a reçu à l'importation, en 1897, 294,890 lbs. de beurre et 65,787 lbs. de fromage. Pour le beurre, 277,610 lbs. ont été fournies par l'Angleterre et 9,578 lbs. seulement par le Canada. Pour le fromage, il en est venu 41,027 lbs des Etats Unis, 12,817 lbs du Canada, 10,857 lbs d'Angleterre et 1,086 lbs de tous autres pays.

Ne semble-t-il pas qu'il y aurait pour le Canada un marché à conquérir à la Barbade pour les produits de la laiterie? Nous exportons du beurre en Angleterre et ce même beurre, sans doute, est réexporté à la Barbade. Les profits seraient évidemment plus grands pour les exportateurs et les producteurs canadiens s'ils se passaient d'inter-